

ANALYSE CONJONCTURELLE

Janvier 2011

Emploi au sein des petites entreprises durant la récession au Canada : résilience face à la tempête mondiale

Jusqu'à présent, la majorité des analyses des pertes d'emplois durant la récession se penchaient avant tout sur les types d'emplois et les secteurs d'activité touchés. Ainsi, dans un rapport publié en décembre 2009, Statistique Canada¹ a analysé les tendances de l'emploi selon les résultats d'une Enquête sur la population active et constaté que les emplois avaient diminué plus rapidement au début de la récente récession qu'au cours des précédentes, la majorité des pertes étant concentrées à l'extrémité inférieure de l'échelle de la paie et de la permanence. Toutefois, les tendances de l'emploi dans les petites entreprises différaient-elles de celles des grandes entreprises ? Si tel était le cas, les petites entreprises étaient-elles plus enclines à éliminer des postes que les grandes ? Les réponses permettront d'apaiser les craintes selon lesquelles les petites entreprises sont plus en danger durant les récessions et, par conséquent, plus susceptibles de se défaire de leurs employés lorsque la situation économique est difficile.

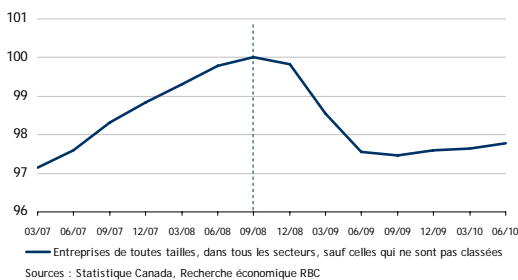
Notre étude examine les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)² - l'autre source de données sur la main-d'œuvre de Statistique Canada - pour comprendre la situation de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises (PME) par rapport à celle dans les grandes entreprises du Canada durant la récession de 2008-2009. Nous avons constaté que pour l'économie dans son ensemble, les emplois dans les PME ont diminué plus tôt et beaucoup plus rapidement que dans les grandes entreprises ; toutefois, après retrait de l'incidence du secteur public - où les emplois ont augmenté continuellement durant la récession - les emplois dans les PME du secteur privé ont en fait reculé proportionnellement moins que dans les grandes entreprises. Ces tendances se sont manifestées dans toutes les provinces, sauf au Manitoba et en Saskatchewan, où les emplois dans les PME du secteur privé ont été maintenus ou ont même augmenté durant la récession, et en Alberta et en Colombie-Britannique, où les emplois dans les PME ont fléchi davantage que dans les grandes entreprises. Globalement, en Nouvelle-Écosse, la tendance des emplois dans les PME a été plus faible que celle dans les emplois dans les grandes entreprises ; toutefois, les données de cette province ne peuvent pas distinguer entre le secteur privé et le secteur public.

Bien que les facteurs expliquant la résilience relativement supérieure des PME du secteur privé soient difficiles à préciser avec certitude, la dépendance moindre de ces entreprises à l'égard des marchés externes (plus particulièrement les États-Unis), qui ont été plus ébranlés que l'économie canadienne, a certainement eu une influence prépondérante.

Graphique 1

Total des emplois rémunérés - Canada

Indexé, sommet avant la récession = 100



Paul Ferley
 Économiste en chef adjoint
 (416) 974-7231
 paul.ferley@rbc.com

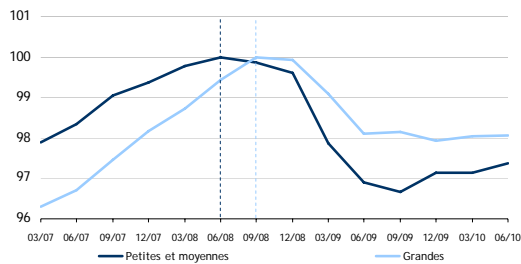
Robert Hogue
 Économiste principal
 (416) 974-6192
 robert.hogue@rbc.com

David Onyett-Jeffries
 Économiste
 416-974-6525
 david.onyett-jeffries@rbc.com

Graphique 2

Total des emplois par taille d'entreprise - Canada

Indexé, sommet avant la récession = 100

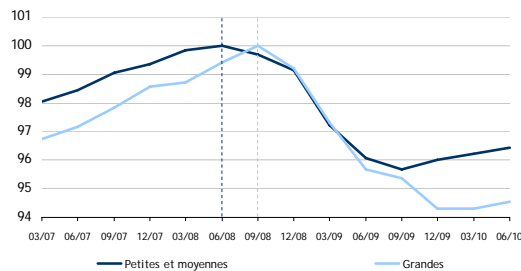


Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Graphique 3

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - Canada

Indexé, sommet avant la récession = 100

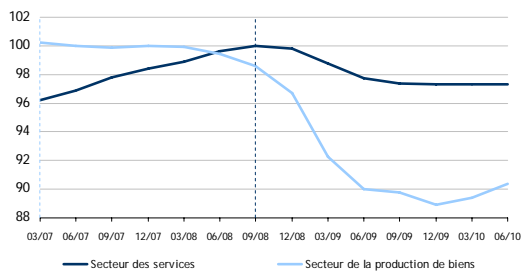


Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Graphique 4

Emplois du secteur privé, par secteur - Canada

Indexé, sommet avant la récession = 100



Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Compte tenu de ce qu'ont fait ressortir les données des listes de paie du secteur privé au cours des deux dernières années environ, nous avons constaté que les PME canadiennes ont semblé mieux en mesure de faire face à la récession et qu'elles ont amorcé plus vite leur redressement.

Qu'est-ce qu'une PME (petite ou moyenne entreprise) ?

Il n'existe aucune définition normalisée des petites, moyennes ou grandes entreprises. Aux fins de la présente étude, nous utilisons une définition s'appuyant sur le nombre d'employés par entreprise³ : les termes « petite », « moyenne » et « grande » désignent respectivement les entreprises comptant de 0 à 49 employés, de 50 à 299 employés et plus de 300 employés. Les petites et moyennes entreprises sont par conséquent celles qui comptent moins de 300 employés.

Quand la récession a-t-elle eu lieu au Canada ?

Selon Statistique Canada, la précédente phase d'expansion a atteint son sommet au troisième trimestre de 2008 puis la récession a sévi du trimestre suivant jusqu'au deuxième trimestre de 2009. La récession s'est traduite par une réduction totale du nombre de salariés hors agriculture au Canada de 2,5 % ; toutefois, le moment et l'incidence de la récession ont varié sensiblement en fonction de la taille de l'entreprise, du secteur et de la province.

Existait-il des différences au titre de l'emploi entre les petites, les moyennes et les grandes entreprises durant la récession ?

Oui. Dans l'ensemble de l'économie, les emplois dans les PME ont reculé plus tôt (d'un trimestre) et plus sensiblement que dans les grandes entreprises. Plus précisément, l'emploi dans les PME a plafonné au deuxième trimestre de 2008, tandis que dans les grandes entreprises, ce phénomène s'est produit au troisième trimestre de 2008. Par la suite, les emplois dans les PME ont diminué de 3,3 %, tandis que le recul a été moins marqué dans les grandes entreprises, s'établissant à 2,1 %.

Le résultat relatif varie-t-il si l'on ne tient compte que du secteur privé ?

Oui. La situation de l'emploi dans les deux types d'entreprises varie sensiblement si l'on exclut l'incidence de la fonction publique⁴. L'emploi dans les PME du secteur privé a reculé davantage, soit de 4,2 % par rapport au même point culminant atteint au deuxième trimestre de 2008, relativement à l'ensemble des secteurs. Par contre, la baisse en pourcentage des employés dans les grandes entreprises du secteur privé par rapport au niveau maximal atteint au troisième trimestre de 2008 a plus que doublé pour s'établir à 5,5 %, tout en étant plus marquée que celle observée dans les PME.

Il est à noter que l'emploi dans le secteur public a continué de progresser durant la récession et que les gains ont été surtout enregistrés dans les grandes entreprises. Durant la période au cours de laquelle l'emploi dans les PME du secteur privé a diminué de 4,2 %, il a progressé de 2,6 % dans les PME du secteur public. Pendant ce temps, l'embauche a été beaucoup plus soutenue dans les grandes entreprises du secteur public, où l'emploi a augmenté de 4,0 % et où des gains notables ont été dégagés dans les secteurs des soins de santé et des services sociaux (5,3 %) et de l'administration publique (4,6 %).

Quelles étaient les tendances dans les industries du secteur privé ?

Toutes tailles d'entreprises confondues, les secteurs privés productifs de biens (y compris la fabrication, la construction, l'exploitation minière, le pétrole et le gaz, le bois d'œuvre et la foresterie et les services publics) ont été les plus durement touchés au titre de l'emploi pendant la récession, affichant une perte de 11,1 % par rapport au point culminant atteint au quatrième trimestre de 2007. Par contre, la diminution des emplois dans le secteur privé de production de services a commencé une année plus tard et son amplitude a été bien moindre, s'établissant à 1,1 %. Les industries de service dans le secteur privé comprennent tous les services, excluant l'administration publique, la santé et les services sociaux et les services éducatifs. Cette divergence entre les industries productrices de biens et de services dans le secteur privé est typique durant une récession économique. D'un point de vue historique, le secteur plus volatil de la production de biens perd plus d'emplois lorsque l'économie s'affaiblit.

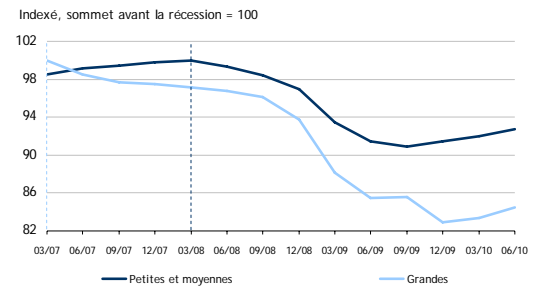
La comparaison du résultat relatif par taille d'entreprise n'est toutefois pas aussi explicite. Dans le **secteur de la production de biens**, la mesure de l'ampleur des pertes d'emplois est problématique, puisque l'emploi dans les grandes entreprises a diminué régulièrement depuis la fin de 2000, de sorte que le point de départ en vue d'évaluer les dommages de la récession est difficile à fixer - bien que la tendance à la baisse se soit sensiblement accentuée à la fin de 2008 et jusqu'au milieu de 2009 (le taux annualisé de baisse a presque quintuplé par rapport à la moyenne de 2001 à 2007). L'évolution des PME est plus facile à cerner : l'emploi a généralement augmenté durant les années 2000 jusqu'au moment où il a plafonné au premier trimestre de 2008, puis reculé de 9,1 % durant les 18 mois subséquents. Selon la même période allant du sommet au plancher, les emplois dans les grandes entreprises de ce sous-secteur ont baissé de 11,9 %.

Le pourcentage supérieur de recul dans les grandes entreprises du secteur de la production de biens traduit dans une large mesure les pertes d'emplois substantielles dans le secteur de la **fabrication**, en cours depuis 2001 (totalisant 37 % en cumul) et d'une plus grande ampleur que dans les PME du secteur de la fabrication (totalisant 21 %). Alors que les tendances à la baisse dans les PME et les grandes entreprises de fabrication ont précédé la récession, l'intensification des pertes d'emplois durant la récession économique a été plus rapide dans les grandes entreprises. Du premier trimestre de 2008 au deuxième trimestre de 2009, le nombre d'employés dans le secteur de la fabrication a diminué de 16,3 % au sein des grandes entreprises, comparativement à 10,3 % dans les PME. De même, la récession a exacerbé les tendances à la baisse à long terme dans le secteur du bois d'œuvre et de la foresterie, où les grandes entreprises ont supprimé 39 % des emplois, tandis que les PME en ont perdu 20 %. Dans les secteurs des mines et du pétrole et du gaz, l'emploi a fléchi un peu plus dans les PME que dans les grandes entreprises, soit de 11,2 % contre 6,6 %, respectivement. Ce résultat fait suite à des augmentations solides dans les PME et les grandes entreprises avant la récession.

Dans les **industries productrices de services du secteur privé**, la divergence entre les PME et les grandes entreprises n'a pas été aussi considérable, bien qu'il y ait eu quelques différences au niveau du temps. Les petites entreprises ont à la fois réduit les emplois et recommencé à embaucher plus rapidement que les grandes entreprises. En fait, les emplois dans les grandes entreprises demeurent sur une trajectoire à la

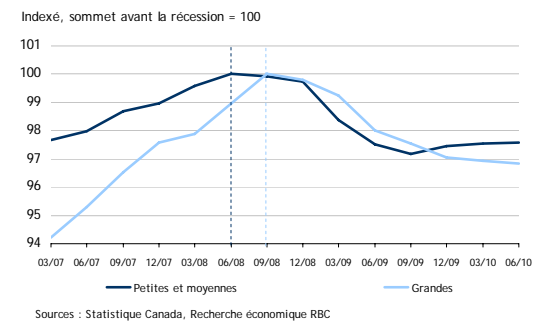
Graphique 5

Emplois dans le secteur de la prod. de biens - Canada



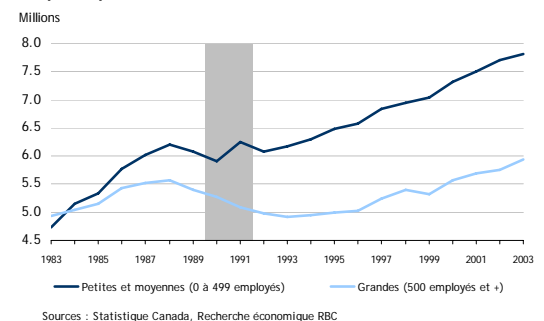
Graphique 6

Emplois dans le secteur des services - Canada



Graphique 7

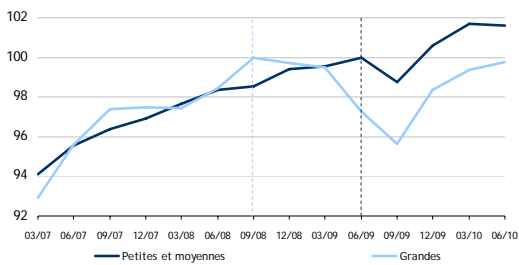
Emplois par taille d'entr., données PALE - Canada



Graphique 8

Emplois par taille d'entr. - Terre-Neuve-et-Labrador

Indexé, sommet avant la récession = 100

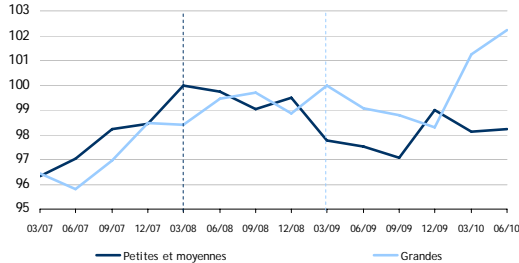


Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Graphique 9

Emplois par taille d'entreprise - Nouvelle-Écosse

Indexé, sommet avant la récession = 100

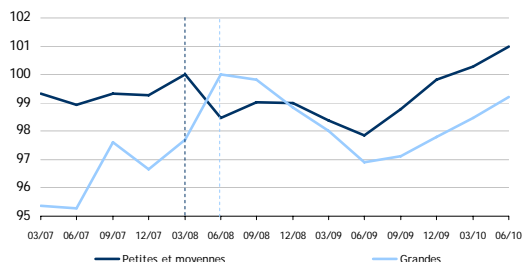


Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Graphique 10

Emplois par taille d'entreprise - Nouveau-Brunswick

Indexé, sommet avant la récession = 100

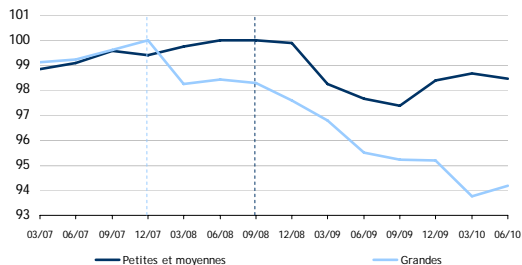


Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Graphique 11

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - Québec

Indexé, sommet avant la récession = 100



Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

baisse (au deuxième trimestre de 2010). Les PME productrices de services dans le secteur privé ont réduit le nombre de salariés de 2,8 % entre le niveau maximal et le niveau plancher (soit entre le deuxième trimestre de 2008 et le troisième trimestre de 2009.) Depuis, elles ont toutefois recommencé à accroître le nombre de salariés. À ce jour, les emplois dans les grandes entreprises ont diminué de 3,2 % après avoir atteint leur point culminant au troisième trimestre de 2008.

D'une industrie à l'autre du secteur privé, l'impact de la récession sur l'emploi a été plus dur (baisse plus forte en pourcentage) dans les grandes entreprises dans la plupart des cas. Ces industries comprennent les services administratifs, les services d'hébergement et d'alimentation, l'immobilier, le commerce de gros et les services publics. Les PME ont réduit davantage les emplois (de nouveau en pourcentage) dans les secteurs des finances et de l'assurance, du commerce de détail et des services de transport.

Étant donné que les petits fabricants du secteur privé ont réduit les emplois dans une moindre mesure que leurs homologues de grande envergure, peut-on en déduire que les craintes que les petites entreprises de fabrication soient plus vulnérables (à l'égard du raffermissement du dollar canadien, de l'émergence de la Chine et d'autres phénomènes) sont exagérées ?

Pas nécessairement. La base de données utilisée pour notre analyse ne peut que refléter des tendances de l'emploi. Le fait que les petites entreprises de fabrication n'ont pas congédié autant de travailleurs durant la récession que leurs homologues de grande envergure pourrait découler de bien des facteurs. Il pourrait signifier que les petites entreprises ont été plus agiles et qu'elles se sont mieux adaptées que les fabricants de grande taille. Sinon, elles ont peut-être été plus enclines à garder des travailleurs de crainte que ces derniers ne soient plus disponibles lorsque les affaires reprendraient. En fin de compte, les tendances de l'emploi constituent un paramètre de mesure incomplet et imparfait de la vigueur des entreprises. En vue de répondre entièrement à cette question, nous devons examiner d'autres paramètres de mesure, comme les ventes, le commerce et les rendements financiers respectifs. Malheureusement, les données selon la taille des entreprises en fonction de ces paramètres de mesure ne sont pas encore disponibles pour la période la plus récente.

Les divergences de résultats observées entre les petites et les grandes entreprises durant la présente récession sont-elles typiques comparativement aux précédentes récessions ?

Malheureusement, les données EERH selon la taille des entreprises uniquement ne remontent qu'à 2000 et, par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de comparer les tendances qui se sont manifestées durant les récessions de 1990-1991 et de 1981-1982.

Il existe une base de données distincte pour l'emploi selon la taille de l'entreprise, appelée Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE), à partir de laquelle des données annuelles remontant à 1983⁵ ont été estimées. Bien que les séries ne soient pas strictement comparables, ces données illustrent néanmoins que durant la récession de 1990-1991, les emplois dans les grandes entreprises (secteur public et secteur privé combinés) ont subi le plus dur coup, régressant de 11,8 %, contre 4,5 %

dans les PME. Même si aucune donnée de comparaison entre le secteur public et le secteur privé n'est disponible, les données globales laissent voir que les grandes entreprises ont réduit les emplois plus que les petites entreprises durant les précédentes récessions.

Les divergences au titre de la situation de l'emploi entre les PME et les grandes entreprises sont-elles uniformes dans toutes les provinces et régions du pays ?

Grosso modo, les tendances de l'emploi dans les PME et les grandes entreprises au niveau national se reflètent dans les provinces⁶. Cela dit, certaines variations apparaissent d'un océan à l'autre.

À **Terre-Neuve-et-Labrador**, les emplois dans les PME sont demeurés solides durant la récession, et bien que le nombre de salariés ait diminué de 1,2 %, il a depuis surpassé les précédents points culminants. Par contre, l'emploi dans les grandes entreprises a diminué plus brutalement, affichant une baisse de 4,3 % entre le niveau maximal et le niveau minimal. Quant aux secteurs représentés dans la province, la fabrication a subi la majorité des pertes, le total des emplois y ayant reculé de 29,2 %, ce qui représente 90 % de la baisse globale, dont la quasi-totalité est imputable aux grandes entreprises.

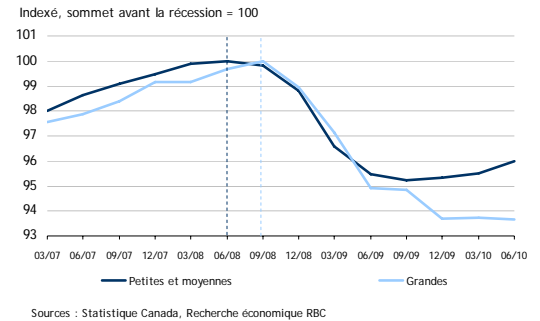
Le total de l'emploi en **Nouvelle-Écosse** est demeuré relativement stable durant toute la récession, bien que les employés des grandes entreprises aient réussi à s'en tirer relativement mieux. Les grandes entreprises ont réduit le nombre de salariés de 1,7 %, contre 2,9 % pour les PME. Les emplois dans les grandes entreprises ont, en fait, bondi depuis le creux de la récession. Toutefois, la performance des grandes entreprises est sans doute déformée par l'inclusion du secteur public dans les données globales, étant donné que le nombre de pertes d'emplois dans les grandes entreprises de chacun des secteurs de la fabrication et du commerce a excédé le recul général. Le secteur du commerce au Canada a été le principal responsable de la faiblesse au sein des PME ; il est la cause de 44 % des pertes d'emplois dans cette catégorie.

Au **Nouveau-Brunswick**, le secteur de la fabrication a été le principal responsable des pertes d'emplois ; dans ce secteur, l'emploi a fléchi de 11,3 % du troisième trimestre de 2008 au deuxième trimestre de 2009, soit 13,2 % dans les PME par rapport à 9,6 % dans les grandes entreprises. L'écart entre les grandes entreprises et les PME est principalement attribuable aux secteurs des services administratifs et de soutien, de la gestion des déchets et des services de remise en état, dans lesquels l'emploi au sein des grandes entreprises a chuté de 25,5 % entre son niveau culminant et son plancher, tandis que dans les PME, il n'a reculé que de 1,4 % durant la même période.

Au **Québec**, le fléchissement de l'emploi dans le secteur privé résulte principalement de la baisse d'un point culminant à un point plancher de 6,2 % dans les grandes entreprises, dont plus de la moitié s'est produite dans le secteur de la fabrication. Le niveau maximal de l'emploi dans les grandes entreprises a été atteint à la fin de 2007, soit plus tôt qu'à l'échelle nationale. L'emploi dans les PME du secteur privé a culminé à la fin de 2008 et diminué à un rythme relativement moindre de 2,6 % ; cette diminution s'explique également en grande partie par la baisse des emplois dans le secteur de la fabrication (en baisse de 13,7 %). Les grandes entreprises ont aussi fait pire que les petites dans les secteurs des services administratifs et de soutien, de la

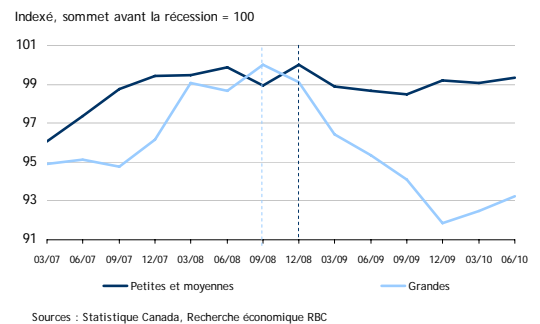
Graphique 12

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - Ontario



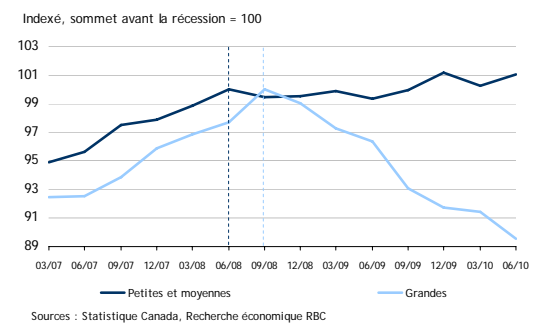
Graphique 13

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - Manitoba



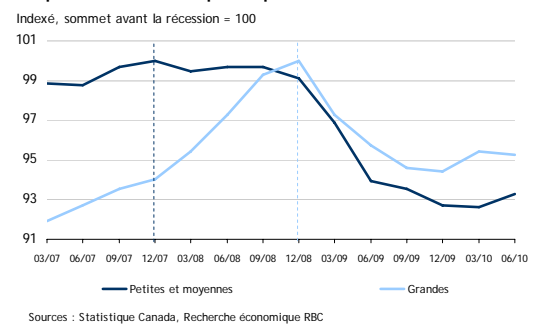
Graphique 14

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - Sask.



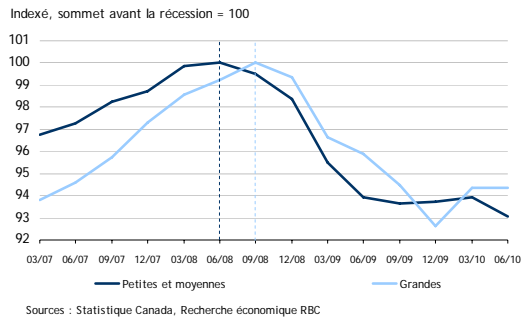
Graphique 15

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - Alberta



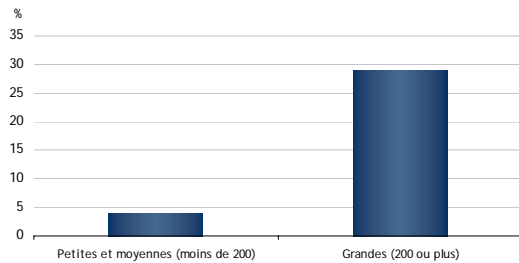
Graphique 16

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - C.-B.



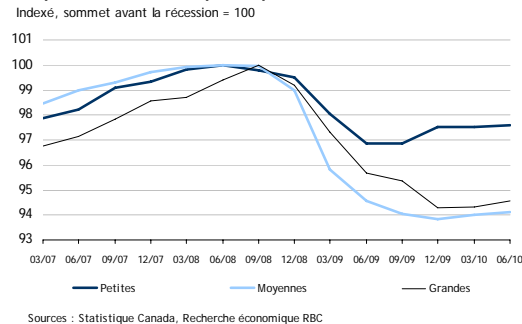
Graphique 17

Proportion d'entreprises* exportatrices



Graphique 18

Emplois du secteur privé par taille d'entr. - Canada



gestion des déchets et des services de remise en état, dans lesquels l'emploi a reculé de 18,5 %, tandis que dans les PME, il a progressé de 1,2 % dans ces secteurs. Le secteur des transports et de l'entreposage, où les pertes d'emplois se sont établies à 7,3 % et à 5,7 % respectivement dans les PME et les grandes entreprises, a fait preuve d'une faiblesse généralisée évidente.

En **Ontario**, les pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication ont dominé le scénario global dans le secteur privé, ce secteur ayant été responsable de la moitié du recul de l'emploi total dans le secteur privé du troisième trimestre de 2008 au quatrième trimestre de 2009. Dans le secteur de la fabrication, les pertes d'emplois se sont concentrées dans les grandes entreprises, où les emplois ont diminué de 19,2 % durant la période, comparativement à une perte de 10,4 % dans les PME. La situation s'est également détériorée dans les secteurs du commerce de gros et de détail, où les PME ont réduit les emplois de 4,1 %, contre 1,3 % dans les grandes entreprises, de même que dans les secteurs des services administratifs et de soutien, de la gestion des déchets et des services de remise en état, où les emplois dans les grandes entreprises et les PME ont diminué respectivement de 10,7 % et de 5,5 %.

Au Manitoba, l'emploi dans les PME du secteur privé est demeuré relativement stable durant toute la récession, même lorsque les grandes entreprises ont réduit leurs effectifs. Comme pratiquement partout ailleurs au pays, les pertes d'emplois ont été regroupées dans le secteur de la fabrication, qui a été responsable de la totalité de la baisse de 1,5 % de l'emploi dans les PME et du tiers de celle de 8,1 % dans les grandes entreprises. Le gros des autres pertes d'emplois dans les grandes entreprises est imputable aux secteurs du commerce de gros et de détail, dans lesquels l'emploi a diminué de 10,8 %, alors qu'il a augmenté de 0,5 % dans les PME.

En Saskatchewan, la situation a évolué un peu comme au Manitoba : l'emploi dans les PME du secteur privé est demeuré stable (en fait, il a augmenté quelque peu) durant la récession, tandis qu'il s'est effondré dans les grandes entreprises. Plus précisément, la chute de 3,4 % entre le point culminant et le niveau plancher du total de l'emploi dans le secteur privé s'explique par la perte de 10,5 % dans les grandes entreprises, par rapport à seulement 0,7 % dans les PME, où l'emploi a ensuite gagné 1,8 %. Le recul dans les grandes entreprises, plus généralisé que dans les autres provinces, est principalement attribuable aux baisses dans les secteurs de la fabrication (20,4 %), du transport et de l'entreposage (22,3 %) et du commerce de gros et de détail (3,8 %).

L'Alberta a été l'une des deux provinces (avec la Colombie-Britannique) où l'emploi dans les PME n'a pas été conforme à la tendance nationale, n'ayant pas été meilleur que dans les grandes entreprises. En fait, l'emploi dans les PME du secteur privé de la province a perdu 7,4 %, tandis qu'il a reculé de 5,6 % dans les grandes entreprises. Le principal facteur expliquant la faiblesse comparative de l'emploi global dans les PME semble être le secteur de la construction, où l'emploi a diminué de 9,0 % dans les PME, tandis qu'il a gagné 1,1 % dans les grandes entreprises. La plupart des autres secteurs sont revenus vers la tendance nationale indiquant que les PME surpassent les grandes entreprises. Par exemple, dans le secteur de la fabrication, les emplois dans les grandes entreprises ont diminué de 19,0 %, tandis que dans les PME, ils ont régressé au rythme plus modéré de 13,1 %. Les industries visant l'extraction des mines, en carrière et du pétrole et du gaz ont connu un fléchissement du nombre

d'emplois dans les grandes entreprises, soit 16,2 %, comparativement à 7,7 % dans les PME. De même, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a enregistré une baisse considérable des emplois, traduisant possiblement l'effondrement des activités de forage dans la province, alors que l'emploi a diminué de 10,4 % dans les grandes entreprises, contre 8,6 % dans les PME.

En **Colombie-Britannique**, les grandes entreprises ont généralement surpassé les PME, contrairement aux tendances nationales. La forte chute des emplois dans les grandes entreprises au quatrième trimestre de 2009 (laquelle a été contrebalancé au trimestre suivant) s'est toutefois traduit par un recul entre le niveau maximal et le niveau minimal plus élevé de 7,4 % dans les grandes entreprises, par rapport à 6,9 % dans les PME. Cependant, les emplois dans les grandes entreprises ont regagné du terrain récemment de sorte que la baisse cumulative se chiffre à seulement 5,7 % à ce stade-ci. La principale source d'affaiblissement comparable dans les PME est le secteur de la construction, dans lequel les emplois ont diminué de 11,6 %, tandis qu'ils ont augmenté de 1,9 % dans les grandes entreprises. La plupart des autres secteurs dans la province sont revenus à la tendance nationale indiquant que les PME affichent une faiblesse moindre par rapport aux grandes entreprises. Ainsi, la principale cause de la faiblesse globale s'est manifestée dans les secteurs du commerce de détail et de gros, où les emplois dans les PME ont baissé de 5,1 %, contre 8,3 % dans les grandes entreprises. La fabrication a aussi diminué dans la province ; l'emploi dans les PME a reculé de 11,4 %, mais les grandes entreprises ont vécu une situation encore pire (-14,3 %).

Quels sont les facteurs pouvant expliquer les divergences au titre de l'emploi dans les petites, les moyennes et les grandes entreprises durant la récession ?

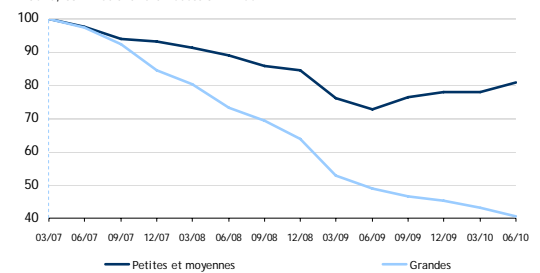
Ils sont sans doute nombreux. Comme nous avons mentionné précédemment, les petites entreprises ont peut-être mieux réussi à adapter leur stratégie commerciale ou se sont montrées plus enclines à conserver leurs effectifs : toutefois, la nature même de la dernière récession et la réponse politique visant à s'en sortir ont sans contredit joué un rôle déterminant. Le fait que cette récession ait résulté de la morosité de l'économie américaine et qu'elle se soit répercutée sur le secteur de la fabrication de manière disproportionnée (le secteur de l'automobile en particulier) explique sans doute l'essentiel de la divergence dans le comportement de l'emploi. Les entreprises tributaires du marché américain des exportations ont été assujetties à plus de problèmes que celles davantage concentrées sur le marché intérieur, qui n'a pas été aussi durement touché par la récession.

Les grandes entreprises ont tendance à être davantage orientées vers les exportations, tandis que les fabricants sont généralement de plus gros employeurs que les entreprises de services privés, de sorte que les incidences négatives sur les secteurs des exportations et de la fabrication présentent plus de difficultés pour les grandes entreprises. Cette hypothèse est nettement confirmée par les tendances des secteurs de la foresterie, des mines, du pétrole et du gaz et de la fabrication, qui sont tous fortement orientés vers les exportations et dans lesquels les pertes d'emplois ont été beaucoup plus importantes dans les grandes entreprises durant la récession (voir les graphiques 19 à 21).

Graphique 19

Emplois du secteur forestier par taille d'entr. - Can.

Indexé, sommet avant la récession = 100

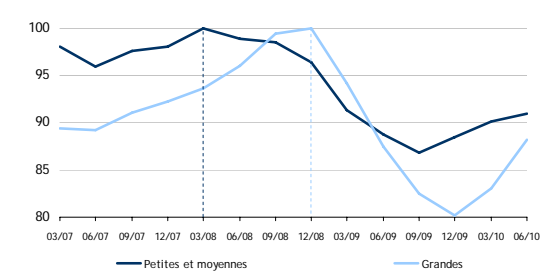


Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Graphique 20

Emplois dans l'exploitation minière, pétro. et gazière - Can.

Indexé, sommet avant la récession = 100

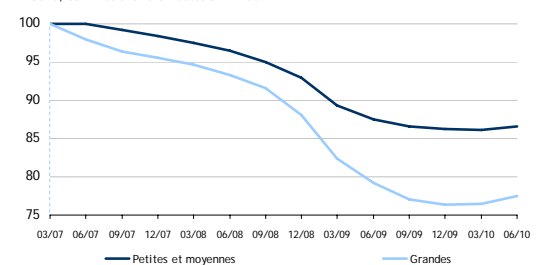


Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Graphique 21

Emplois du secteur manuf. par taille d'entr. - Canada

Indexé, sommet avant la récession = 100



Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

En réaction à la récession, les décideurs politiques ont sabré les taux d'intérêt et mis en œuvre d'importants programmes de dépenses pour les infrastructures publiques, ce qui a non seulement appuyé l'économie nationale dans son ensemble, mais aussi eu des répercussions particulières favorables à certains secteurs dans lesquels les petites entreprises dominent la scène. Les secteurs de l'immobilier et de la construction ont profité de la vive remontée du marché immobilier canadien en 2009, attribuable à la faiblesse exceptionnelle des taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, aux rabais pour la rénovation domiciliaire. Cette situation a contribué à tempérer les pertes d'emplois dans les PME durant la récession pour ces secteurs. La hausse des dépenses en infrastructures à tous les paliers de gouvernement a aussi permis d'amortir le choc pour les entreprises de construction autre que résidentielle, tout en ayant peut-être déclenché une reprise plus soutenue des emplois dans les grandes entreprises.

La rationalisation dans les grandes entreprises du secteur privé aurait-elle pu faire passer nombre d'entre elles dans la catégorie des moyennes entreprises ?

À la limite, une telle dynamique s'est sans doute produite, mais il est peu probable qu'elle ait représenté une raison importante expliquant les pertes d'emplois relativement plus nombreuses dans les grandes entreprises du secteur privé durant la récession. L'emploi dans les moyennes entreprises a en fait diminué davantage que dans les grandes entreprises durant la récession, de sorte que la rationalisation des grandes entreprises ne s'est pas traduite par une augmentation dans la prochaine catégorie inférieure. Dans les PME du secteur privé, ce sont les entreprises comptant moins de 50 employés qui ont le mieux résisté à la baisse généralisée de l'emploi.

Pour ce qui est de la reprise, avons-nous une idée de la catégorie (petite, moyenne ou grande) qui sera la grande gagnante ?

Pour le moment, nous savons seulement que l'emploi dans les PME se redresse un peu plus rapidement dans l'ensemble. Toutefois, il est plutôt difficile de prévoir les tendances futures selon la taille des entreprises, puisque les forces complexes en jeu peuvent avoir une gamme étendue de répercussions sur les entreprises. L'évolution de la composition de la croissance au fil de la reprise est l'une de ces forces. Nous prévoyons que la relance (quoique progressive) de l'économie américaine stimulera la demande de produits d'exportation canadiens et favorisera plus directement les grandes entreprises du secteur privé. Nous prévoyons également que les mesures de relance politiques seront moins nécessaires. Sur la scène monétaire, la Banque du Canada normalisera sa politique et nous nous attendons à ce qu'elle recommence à hausser le taux à un jour au deuxième trimestre de 2011. Cette hausse de taux nuira au marché de l'habitation et assombriera les perspectives des entreprises des secteurs de la construction et de l'immobilier, surtout les petites entreprises. En fait, un ralentissement considérable de la revente de maisons a déjà commencé. Pour ce qui est de la politique budgétaire, tous les paliers de gouvernement commenceront à réduire les dépenses liées aux infrastructures dès que les projets issus du plan d'action seront terminés en 2011, bien que la date butoir des derniers paiements a été reportée jusqu'à l'automne au lieu du 31 mars. Cette situation aura probablement un effet négatif autant sur les entreprises de construction et d'ingénierie de petite envergure que sur celles de grande taille.

L'importance accrue accordée par les gouvernements à l'équilibre budgétaire, ce qui exigera qu'ils se serrent beaucoup la ceinture, représente un autre facteur agissant à moyen terme. Cette austérité budgétaire pourrait entraîner des suppressions d'emplois dans le secteur public et, par conséquent, une incidence disproportionnée dans les grandes entreprises.

En général, compte tenu de la diversité de l'économie canadienne, ni la taille ni le type d'entreprise ne constitue un facteur de performance supérieure. Nous sommes plutôt d'avis que ce qui compte davantage, c'est de réduire au minimum les obstacles nuisant au processus créatif de destruction, à l'entrepreneuriat et au dynamisme des entreprises au Canada. À ce sujet, la cible d'inflation modérée et l'instauration d'une grande rigueur budgétaire ont contribué à réduire les taux d'intérêt nominaux et à créer un contexte plus stable et plus prévisible dans laquelle les entreprises canadiennes peuvent planifier et investir. De même, la réduction de la réglementation durant les dernières décennies a certainement permis à l'économie de mieux s'adapter aux changements de circonstances.

Notes :

¹ « Repli de l'emploi au Canada » ; *L'emploi et le revenu en perspective*; Statistique Canada ; décembre 2009.

² L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail diffère de l'Enquête sur la population active (EPA) en ce sens qu'elle donne des renseignements sur les emplois hors agriculture en fonction d'une enquête auprès des entreprises, tandis que l'EPA donne des renseignements sur les caractéristiques des emplois des particuliers en fonction d'une enquête auprès des ménages. L'EERH est la source de données la plus fiable selon la taille des entreprises, les données les plus récentes utilisées étant celles du deuxième trimestre de 2010. Plus précisément, les données d'intérêt sont des estimations trimestrielles des emplois selon la taille de l'entreprise, par province et grands secteurs d'activité, sans ajustement. Ces données sont contenues dans le catalogue des publications de Statistique Canada sous le numéro 72-002-X. En vue de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre, les données sont désaisonnalisées selon le processus X12 du bureau de recensement des États-Unis.

³ Statistique Canada définit une entreprise comme suit : Toute entreprise commerciale ou institution, constituée ou non en société ; il peut s'agir d'une entreprise à propriétaire unique, d'une association, d'une société ou d'une autre forme d'organisation. Une entreprise est qualifiée de simple si tous ses établissements se trouvent dans la même province/classification industrielle ; autrement, une entreprise est considérée comme complexe.

⁴ Aux fins de cette analyse, le secteur public est défini selon les codes SCIAN 61 (services éducatifs), 62 (soins de santé et services sociaux) et 91 (administration publique).

⁵ Ces données sont tirées de *La dynamique des entreprises au Canada*, numéro de publication dans le catalogue 61-534-XIE de Statistique Canada.

⁶ Malheureusement, les données sur l'emploi selon la taille de l'entreprise et le secteur à l'Île-du-Prince-Édouard ont été supprimées par conséquent, la province a été exclue de cette analyse. Pour Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, le total de l'emploi est utilisé au lieu de l'emploi dans le secteur privé, puisque l'emploi selon la taille de l'entreprise dans les secteurs des services éducatifs, des soins de santé, des services sociaux et de l'administration publique a été supprimé afin de respecter les exigences relatives à la confidentialité de la Loi sur les statistiques ou qu'il était réputé ne pas être fiable. Ces données font en sorte que les calculs de l'emploi dans le secteur privé selon la taille de l'entreprise ne sont pas disponibles dans ces régions.

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royal du Canada et ne peut être reproduit d'aucune manière, en tout ou en partie, sans l'autorisation expresse écrite du titulaire du droit d'auteur. Les informations et statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par la Recherche économique RBC sur la base de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur précision ou leur exhaustivité. Cette publication est destinée à l'information des investisseurs et du monde des affaires et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation visant l'achat de valeurs mobilières.

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada
© Banque Royale du Canada.